ZUBIETA IMPORT
Z.A. SAINT FRÉDÉRIC
64100 Bayonne
Email : stephanie@zubieta-import.com
Tel : +33 (0)5-59-55-20-70
Fax : +33 (0)5-59-55-93-65

Fiche technique

BYD ATTO 2 ACTIVE (Ref:N204345)

O KM

Cylindrée	1.5 cc
Carburant	PHEV/ESSENCE
PUISSANCE (CV)	166 cv | 7 ch (122kw)
CO2	69 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	B SUV
KM	10km

Couleur
BLANC SKIING

25.440 € TVAC

-8% sur prix cat.

OPTIONS

Peinture métallisée -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - accès et démarrage mains libres - aide à la descente - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - airbags latéraux - airbags rideaux arrière - airbags rideaux avant - apple carplay + androidauto - avertissement d'angle mort" - avertissement de collision - avertissement de fatigue - avertissement de trafic arrière - banquette arrière rabattable - cache-bagages - caméra de recul - capteur de lumière - chargeur électrique - commande vocale - contrôle de la pression des pneus - détecteur de pluie - Éclairage du coffre - Éclairage extérieur d'accompagnement - ecran tactile - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence - freinage d'urgence trafic arrière - intérieur en tissu - jantes en aluminium 16" - navigation and services connectés google - phares à led - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur de vitesse adaptatif - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - sélecteur de mode de conduite (drive mode) - siège conducteur réglable en hauteur - système d'attache isofix - système de contrôle de traction asr - système de limitation de vitesse - système ecall (appel d'urgence automatique) - usb - vitres électriques avant et arrière - volant multifonction

Compte tenu de l'évolution de la règlementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.